



Communiqué de presse
À Champagne au Mont d'Or, le 29 mars 2024

NEOLIFE Résultats annuels 2023

NEOLIFE renoue avec la rentabilité et atteint un EBITDA positif de +148 K€

Réuni le 12 mars 2024, le Directoire a arrêté les comptes sociaux (les « Comptes ») de l'entité NEOLIFE (la « Société ») qu'il a présenté au Conseil de Surveillance le 19 mars 2024. Les comptes présentés ci-dessous ont été audités par le commissaire aux comptes, non certifiés à date. Ces comptes seront examinés par le Conseil de Surveillance dans sa séance du 17 avril 2024.

Il est rappelé en préambule que l'entité NEOCO a été fusionnée au sein de l'entité NEOLIFE par transmission universelle de patrimoine (TUP) en date du 30 décembre 2022. Dès lors, l'entité NEOLIFE n'a plus vocation à établir de comptes consolidés, et ce depuis l'arrêté des comptes clos le 31 décembre 2022. Les produits et charges anciennement rattachés à l'entité NEOCO sont désormais directement pris en compte au sein de l'entité NEOLIFE depuis le 1er janvier 2023.

Les comptes présentés ci-dessous sont donc les comptes sociaux de l'entité NEOLIFE pour l'année 2023 et les données combinées de NEOLIFE et NEOCO pour l'exercice 2022. Les données combinées pour l'exercice 2022 sont composées de l'exercice de NEOCO du 01 janvier 2022 au 30 décembre 2022 et des comptes sociaux de NEOLIFE pour l'exercice clos le 31 décembre 2022.

Cette présentation des résultats est choisie car la Transmission Universelle de Patrimoine (TUP) n'est pas rétroactive et a été réalisée en date du 30 décembre 2022.

La présentation des comptes sociaux de NEOLIFE pour l'année 2023 en comparaison avec les comptes sociaux de l'année 2022 sans NEOCO est réalisée à la suite de notre Analyse Economique pour une présentation comptable et en rapport avec les comptes sociaux audités par le commissaire aux comptes mais non certifiés à date.

Nombre d'actions : 96.370.849
Code ISIN : FR0011636083
Mnémonique : ALNLF



SOMMAIRE

- ❖ **PRESENTATION DE L'ACTIVITE SUR L'ANNEE 2023**
- ❖ **ANALYSE ECONOMIQUE DU COMPTE DE RESULTAT 2023 VERSUS 2022 COMBINEE NEOLIFE ET NEOCO**
- ❖ **PRESENTATION DES COMPTES SOCIAUX DE NEOLIFE CLOS AU 31 DECEMBRE 2023**
- ❖ **ANALYSE DES FLUX DE TRESORERIE**
- ❖ **INFORMATIONS RELATIVES A L'ENVIRONNEMENT**

ACTIVITE SUR L'ANNEE 2023

Une stratégie axée sur l'innovation continue et la R&D

Nous avons pour objectif principal de continuer à répondre aux besoins des professionnels de la construction en matière de décarbonation du bâtiment et de conserver notre place de leader sur notre segment de marché. Cet objectif s'est traduit en 2023 par :

- Le lancement de nouveaux profils allégés pour baisser l'impact carbone de nos solutions ainsi que leur prix de revient.
- Un travail autour de composants toujours plus vertueux avec l'intégration de matière recyclée et bas carbone.

NEOLIFE a su conserver une avance technologique dans le domaine des matériaux biosourcés qui se traduit par la croissance de son chiffre d'affaires économique de vente de solutions constructives.

Cette stratégie nous permet de rester commercialement compétitif et de proposer une politique tarifaire attractive dans un contexte économique qui se dégrade pour les entreprises, les donneurs d'ordre et l'ensemble des acteurs du bâtiment.

Développer notre marque employeur avec comme objectif de fidéliser nos collaborateurs

Notre équipe a accueilli deux nouveaux talents en 2023 et compte désormais 22 collaborateurs.

Nous avons mis l'accent sur notre culture d'entreprise pour fédérer nos équipes autour des valeurs de l'Entreprise et de la Direction, avec différentes mesures mises en place durant l'année 2023.



Des développements commerciaux dans des secteurs diversifiés

En France, le développement commercial se poursuit avec des partenariats consolidés notamment auprès d'industriels spécialisés dans les matériaux biosourcés. L'année 2023 a été marquée par des réalisations d'envergure notamment pour les Jeux Olympiques 2024 et une présence proactive des équipes NEOLIFE sur des clusters dédiés à l'éco-construction.

A l'export, nous avons finalisé la contractualisation d'accords de partenariats dans différents Pays de l'Europe Centrale et nous poursuivons activement le développement et la croissance de notre présence commerciale avec l'appui de nos partenaires au Pays-Bas et en Belgique.

2023 : Les chiffres clés

Nous avons atteint la barre symbolique d'**1 million de m²** de produits posés sur différents projets.

Durant l'année **2023, 150.000 m² de produits** ont été mis en œuvre sur les chantiers. Nos projets sont orientés à plus de 50% sur du logement collectif et le reste est réparti sur le secteur tertiaire (Education, Santé et autres).

NEOLIFE entame sa réorientation stratégique dans le secteur de la construction neuve avec le développement de projets de construction hors-site et dans le secteur la rénovation énergétique avec la mise en place de partenariats industriels ciblés.



ANALYSE ECONOMIQUE

Compte de résultat NEOLIFE 2023 versus données combinées de NEOLIFE et NEOCO 2022 (non certifiés)

Compte de résultat pro-forma (en K€)	31/12/2023 (audités)	31/12/2022 données combinées (non audités)
Ventes Matériaux de construction	9 334	8 633
Ventes Eco-matériaux	3 222	4 410
Ventes Frais de port et Autres	286	280
Chiffre d'affaires comptable	12 842	13 323
Chiffre d'affaires économique	9 620	8 913
Achats consommés	-8 638	-9 624
Marge économique	4 204	3 699
Taux de marge économique	43,7%	41,5%
Autres coûts variables	-479	-393
Autres produits d'exploitation	508	314
Autres charges d'exploitation	-4 761	-4 605
<i>Dont charges externes</i>	-2 042	-1 876
<i>Dont charges de personnel</i>	-2 042	-2 209
<i>Dont dotation aux amortissements, dépréciations et provisions</i>	-678	-520
Résultat d'exploitation	-529	-985
Reprise provision exploitation	60	409
Dotation aux amortissements, dépréciation et provisions	-738	-928
EBITDA	148	-466
Résultat financier	-25	385
Résultat exceptionnel	-77	-3 018
Crédit d'impôt recherche	107	88
Résultat net	-524	-3 530



neolife[™]
Et si on se réinventait durablement ?

Communiqué de presse
À Champagne au Mont d'Or, le 29 mars 2024

Chiffre d'affaires économique

La Société présente un chiffre d'affaires économique (hors vente d'éco-matériaux) de 9,6 M€ au titre de l'exercice 2023, soit **+8% de croissance** par rapport à l'année 2022.

Le chiffre d'affaires au titre des solutions constructives s'affiche à 9.3 M€, en progression de +8.1% par rapport à l'année 2022. Cette croissance est tirée par l'Export (+1 M€) grâce au renforcement de la stratégie et notamment la poursuite du développement du marché Hollandais ainsi qu'un démarrage très prometteur en Suisse. Le marché français est quant à lui en retrait de -0,3 M€, en raison de glissements d'affaires du dernier trimestre 2023 vers le premier semestre 2024, et de décalages de démarrages de chantiers liés à des arbitrages financiers. Ces coupes budgétaires ont entraîné des baisses de quantités vendues sur certains chantiers.

Le chiffre d'affaires au titre de la vente d'éco-matériaux s'élève à 3.2 M€, en recul de -27% par rapport à l'année 2022, et s'explique par un changement de process vis-à-vis de l'un des principaux extrudeurs de la Société depuis le 1er mai 2023.

Cette opération ne génère plus de chiffre d'affaires classifié dans la catégorie de « vente d'éco-matériaux ». Le fournisseur est toujours en charge de transformer en produits finis pour le compte de la Société la matière première.

Ce changement de process a été mis en place afin d'améliorer la marge brute de la Société et les délais de production des produits finis. La Société envisage d'étendre ce modèle industriel à 100% de ses fournisseurs de produits finis en 2024.

A ce titre, afin de pouvoir mieux suivre l'évolution du chiffre d'affaires, et ainsi retranscrire la réalité économique de ce dernier, la Société présente un chiffre d'affaires économique retraité, neutralisant la vente des éco-matériaux auprès de ses extrudeurs.

La poursuite de cette croissance d'activité de +8% démontre une fois de plus l'intérêt croissant du marché pour les produits biosourcés et innovants. Ces performances sont d'autant plus positives qu'elles interviennent dans un contexte global du marché de la construction très tendu, avec une lenteur décisionnelle et des choix de matériaux revus à la baisse tant qualitativement que quantitativement.

Marge économique

Au même titre que le chiffre d'affaires économique, **la marge économique de l'année 2023 est en croissance de 2,2 points** à période comparable pour atteindre 43,7% en combinant les entités NEOLIFE et NEOCO pour les données 2022.

Les différentes actions réalisées en 2022 et la mise en place par la Société d'une nouvelle organisation industrielle en mai 2023 avec un des principaux fournisseurs (extrudeur) de solutions constructives, permettent à la Société d'afficher une marge économique en forte progression +505 K€, en relation avec l'augmentation de chiffre d'affaires de +707 K€ entre 2023 et les données combinées de 2022 pour les entités NEOLIFE et NEOCO.



La Société continue de travailler sur le sourcing de ses matières premières et sur des pistes d'optimisation de ses produits afin d'améliorer sa marge économique.

Le budget établi pour l'année 2023 tenait compte de tous ces constats pour s'établir dans la continuité des efforts engagés sur 2022. A ce titre, la Société a fait mieux que les hypothèses budgétaires au niveau des matières premières et coûts variables, permettant ainsi de dégager un meilleur taux de marge et une meilleure marge en valeur versus ce qui était budgété.

Excédent brut d'exploitation (EBE) et Bénéfice avant intérêts, impôts, dépréciation et amortissement (EBITDA)

La Société renoue avec la rentabilité sur l'exercice 2023. **Elle affiche un EBE positif de +92 K€**, soit une augmentation de 614 K€ comparée à l'année 2022 pour les données combinées NEOLIFE et NEOCO.

En neutralisant les dotations et reprises aux amortissements et provisions, **l'EBITDA apparait positif à +148 K€ au 31 décembre 2023**, contre un EBITDA négatif de -466 K€ au 31 décembre 2022 pour les données combinées NEOLIFE et NEOCO.

L'équipe de Direction a mis en place un ensemble de process dans le but de maîtriser les charges variables sur l'exercice 2023. Les autres coûts variables, tels que les emballages, la logistique et le stockage ont été maîtrisés grâce une meilleure gestion et optimisation des process et des flux en lien avec nos différents partenaires et fournisseurs.

Résultat d'exploitation

Les charges de personnel sont en baisse de -7.6% versus les données combinées de 2022 pour NEOLIFE et NEOCO. Cette baisse était attendue en raison de quelques évènements ponctuels connus sur le 1er semestre 2022. Les effectifs moyens restent stables à 22 salariés.

Les charges externes, bien qu'en augmentation de +165 K€ versus les données combinées de 2022 pour NEOLIFE et NEOCO, sont majoritairement stables et représentent sur l'année 2023 21% du CA comme sur l'année 2022. Les postes de charges en augmentation sont principalement liés aux développements techniques ainsi qu'à la croissance de la structure, et appellent les commentaires suivants sur les variations :

- **Outils Informatiques** : +52 K€ lié à des **misés à niveau de l'environnement informatique global** de la Société (mise à niveau de l'ERP Sage 100 avec l'intégration de la comptabilité en interne, implémentation d'une solution d'analyse de donnée via la BI, développement du CRM Contact Business à destination de la force commerciale, formation des utilisateurs, mise à niveau de la sécurité et des nouvelles solutions Windows connectées, assistance technique et opérationnelle).



- **Assurances professionnelles** : +15 K€ liés à la hausse de l'assurance dommages-ouvrage, directement indexée à la croissance du chiffre d'affaires. Evolution versus 2022 minimisée par une régularisation de prime d'assurance début 2022 au titre de 2021 et non provisionnée en 2021.
- **R&D, Labellisation et Avis Techniques** : +148 K€ expliqués par une importante affectation des dépenses en R&D sur l'année 2023 avec **la mise sur le marché de deux nouvelles gammes de produits certifiés (NOMAD et LINK), le développement de deux nouveaux coloris pour enrichir le nuancier actuel et la qualification d'un troisième fabricant de compound pour l'optimisation des coûts**. Une continuité du développement au titre de l'amélioration des matériaux intégrés aux produits finis. L'ensemble de ces innovations motivées par la stratégie de décarbonation a allégé le coût matière et permet ainsi à NEOLIFE de maintenir son positionnement sur les marchés les plus compétitifs.
- **Honoraires financiers et divers** : -302 K€ suite à l'absence d'opération de levée de fonds sur l'année 2023 comparé à l'année 2022. A noter depuis septembre 2023, la mise en place de solutions de financement Court Terme via deux lignes de cession de créances clients (Factor et Dailly) d'un montant global de 1.100 K€.

Les performances sur l'année 2023 sont globalement meilleures que les hypothèses budgétaires retenues. Cela s'explique par une bonne maîtrise des différents postes de charges d'exploitation couplée à des hypothèses budgétaires conservatrices par mesure de prudence.

Pour autant, cela n'aura pas suffi à couvrir les dépenses non budgétées au titre des honoraires juridiques en lien avec l'Assemblée Générale des actionnaires du 26 juin 2023.

Le résultat d'exploitation se retrouve donc impacté négativement et affiche un résultat négatif de -529 K€ sur l'exercice 2023, mais néanmoins en nette amélioration comparée au résultat d'exploitation de -985 K€ sur l'exercice 2022 en combinant les entités NEOLIFE et NEOCO.

Résultat net

Pour rappel, le résultat financier a enregistré en 2022 une reprise de provision sur dépréciation des titres de NEOCO pour un montant de +426 K€ liée à la TUP. Le reste du résultat financier est stable et n'appelle pas de commentaires particuliers.

Le résultat exceptionnel est négatif de -77 K€ au 31 décembre 2023, contre un résultat exceptionnel négatif de -3.018 K€ au 31 décembre 2022. Les charges exceptionnelles au titre de l'année 2022 étaient quasi exclusivement constituées d'indemnités compensatrices (2.990 K€) en lien avec le contrat de financement venant compenser un prix de conversion des OCEANE inférieur à la valeur nominale des actions.



Pour rappel, le premier semestre 2022 était marqué par une provision de 25 K€ faisant suite à un contrôle URSSAF au titre des exercices 2019 et 2020. Bien que certaines thématiques aient été contestées par la Société, la procédure devant la Commission de Recours Amiable n'a pas abouti favorablement. La Société a décidé de ne pas faire appel et de classer le dossier.

A noter que le solde inclut une perte de -50 K€ constatée au titre du crédit d'impôt recherche 2022 de l'entité NEOCO, rejeté par l'Administration fiscale, au motif principal que l'entité ne répondait pas aux critères de nouveauté et de créativité. La Société a décidé en l'état de ne pas faire appel de cette décision.

Les projets entrepris par la Société sur l'année 2023 sont éligibles au crédit d'impôt innovation. A ce titre, la Société constate un crédit d'impôt de +107 K€ sur l'année 2023.

Compte tenu des éléments ci-dessus, le résultat net se solde par un résultat déficitaire de -524 K€ au 31 décembre 2023, contre un résultat déficitaire de -3.530 K€ au 31 décembre 2022 en combinant les entités NEOLIFE et NEOCO.

PRESENTATION DES COMPTES SOCIAUX DE NEOLIFE CLOS AU 31 DECEMBRE 2023 (NON CERTIFIES)

Les comptes présentés ci-dessous sont les comptes sociaux de l'entité NEOLIFE, et ce tant pour l'année 2023 que pour l'année 2022.

Le chiffre d'affaires comptable de la Société au 31 décembre 2023 atteint 12.843 K€, contre 13.323 K€ au 31 décembre 2022, soit une diminution de près de -3.6%.

La marge brute s'élève à 4.454 K€ au 31 décembre 2023, contre 3.635 K€ au 31 décembre 2022, soit une augmentation de plus de +22.5%.

Après prise en compte des autres produits et de l'ensemble des charges d'exploitation, le résultat d'exploitation s'affiche déficitaire à -529 K€ au 31 décembre 2023, contre un résultat déficitaire de -1.030 K€ au 31 décembre 2022.

En neutralisant les dotations et reprises aux amortissements et provisions, l'EBITDA apparait positif à 148 K€ au 31 décembre 2023, contre un EBITDA négatif de -540 K€ au 31 décembre 2022.

Le résultat financier est négatif de -25 K€ au 31 décembre 2023, contre un résultat financier positif de 385 K€ au 31 décembre 2022.

Le résultat exceptionnel est négatif de -77 K€, contre un résultat exceptionnel négatif de -3.018 K€ au 31 décembre 2022.

Compte tenu des éléments ci-dessus, et de l'impact positif d'un produit de crédit d'impôt innovation de 107 K€, le résultat net se solde par un résultat déficitaire de -523 K€ au 31 décembre 2023, contre un résultat déficitaire de -3.625 K€ au 31 décembre 2022.

Le total du bilan s'élève à 7.345K€ et les capitaux propres à 4.301 K€.



Compte de résultat (données statutaires en K€)	31/12/2023 (audités)	31/12/2022 (audités)
Ventes Matériaux de construction	9 334	8 633
Ventes Eco-matériaux	3 222	4 410
Ventes Frais de port et Autres	286	280
Chiffre d'affaires	12 842	13 323
Achats consommés	-8 363	-9 392
Autres coûts variables	-472	-387
Production immobilisée	447	91
Marge Brute	4 454	3 635
Taux de marge	35%	27%
Autres produits d'exploitation	85	181
Autres charges d'exploitation	-5 068	-4 846
Résultat d'exploitation	-529	-1 030
Reprise provision exploitation	60	72
Dotations aux amortissements, dépréciation et provisions	-738	-563
EBITDA	148	-539
Résultat financier	-25	385
Résultat exceptionnel	-77	-3 018
Crédit d'impôt recherche	107	38
Résultat net	-524	-3 625

ANALYSE DES FLUX DE TRESORERIE

Tableau de Flux de Trésorerie (TFT) NEOLIFE En K€	31/12/2023
Résultat net	(524)
Dotations aux amortissements sur immobilisations	678
Variation du BFR d'exploitation	499
FLUX NETS D'EXPLOITATION	653
FLUX NETS D'INVESTISSEMENT	(421)
FLUX NETS DE FINANCEMENT	(674)
VARIATION DE TRESORERIE	(441)



Au 31 décembre 2023, la trésorerie s'élève à 922 K€, quand elle s'affichait à 1.363 K€ à fin 2022, soit une variation sur l'année 2023 de -441 K€.

La marge brute d'autofinancement est positive à +154 K€, ce qui démontre l'autonomie financière de la Société de par son activité.

Les flux nets d'exploitation ressortent à +653 K€ en intégrant un BFR positif de +499 K€ impacté positivement par la mise en place de deux lignes de financement Court Terme (Factor et Dailly) sur le poste Client en septembre 2023 d'un montant global de 1.100 K€.

Les flux nets liés à l'investissement s'élèvent à -421 K€ et se décomposent en des flux sortants et entrants.

Les investissements 2023 sont constitués par des acquisitions d'immobilisations pour -128 K€ (principalement de nouvelles filières) et l'activation de frais de recherche et développement pour -447 K€.

En parallèle, le prêt octroyé aux Toques Blanches du Monde en 2021 ayant un terme prévu en Août 2024, a été intégralement remboursé de façon anticipée sur le premier semestre 2023, soit un flux entrant de +155 K€.

Enfin, les flux nets liés au financement s'élèvent à -674 K€ et sont exclusivement composés des remboursements d'emprunts (dont les PGE souscrits lors du COVID-19 pour 2 M€).

La forte charge de remboursement des emprunts sur l'année impacte la trésorerie négativement et vampirise la majorité des flux net d'exploitation créés sur l'année 2023.

Pour rappel, la Société avait souscrit au cours de l'exercice 2020, trois PGE pour un montant total de 2 M€. Le remboursement de ces PGE a débuté courant 2021. Au 31 décembre 2023, le solde restant dû au titre des PGE s'élève à 979 K€, sur un endettement total de 1.297 K€.

La Société rappelle, suite à son communiqué du 14 avril 2023 au titre de la partie sur le programme de rachat d'actions de la Société, avoir confié à TSAF – Tradition Securities And Futures, un mandat de rachats d'actions signé en date du 30 mars 2023. A ce titre, une enveloppe de 125 K€ a été allouée et investie sur le premier semestre 2023.

La Société rappelle que, l'assemblée générale ordinaire et extraordinaire des actionnaires de la Société, lors de sa réunion en date du 26 juin 2023, a délégué tous pouvoirs au Directoire à l'effet de procéder à une réduction de capital motivée par des pertes par voie de réduction de la valeur nominale des actions de la Société. Ainsi, le capital social au 31 décembre 2023 s'établit à la somme de 4.828.179,5349 euros, composé de 96.370.849 actions de 0,0501 euro de valeur nominale, entièrement souscrites et libérées et toutes de même catégorie.



En fin de chantier
RECYCLEZ !

On récupère les chutes
et caisses en bois



Communiqué de presse
À Champagne au Mont d'Or, le 29 mars 2024

INFORMATIONS RELATIVES A L'ENVIRONNEMENT

La société a mis en place au cours de l'exercice 2023 un circuit de recyclage des déchets de chantiers (NeoCollect) en partenariat avec ses fournisseurs. Ce processus met à disposition gratuitement aux clients des bacs de collecte qui permettent de **revaloriser à 95% les chutes** des produits qui sont ensuite broyées en matières premières (compound). Cette matière recyclée est ensuite réintégrée dans le processus de fabrication et ré-extrudé.

Aujourd'hui NEOLIFE est capable de faire un bilan de ses produits collectés et recyclés. Nous avons déjà collecté **1 500 m2 de chutes** de bardage et de profils. Cela correspond à **23 tonnes d'éco-matériaux** qui ont été rebroyés et recyclés en nouveaux profils. Par la même occasion cette opération a permis de **récupérer plus de 326 caisses de transport** en bois.

Cette initiative de recyclage s'inscrit parfaitement dans notre démarche globale pour une économie circulaire, plus durable et responsable et nous permet d'être en ligne avec les futures obligations imposées par la loi AGECE (Anti-Gaspillage pour une Économie Circulaire) et la REP Bâtiment (Responsabilité Environnementale du Producteur).

Bernard VOISIN – Co-Fondateur et Président du Directoire

Prochaine communication financière : Juin 2024 – Assemblée générale annuelle



Communiqué de presse
À Champagne au Mont d'Or, le 29 mars 2024

En savoir plus :

NEOLIFE®, créateur d'éco-matériaux pour espaces durables, est une société française fondée en 2012 par Bernard Voisin et Patrick Marché. Elle conçoit des solutions constructives à caractère environnemental - bardages, profils d'habillage et terrasses - destinées aux professionnels de la construction soucieux de bâtir des logements, des bâtiments tertiaires et des aménagements paysagers éco-responsables. NEOLIFE® participe ainsi à une nouvelle philosophie de la construction, centrée sur trois valeurs essentielles : le développement durable, l'innovation et l'humain.

Premier éco-matériau créé par NEOLIFE®, le VESTA® (Vegetal Ecological Stable Timber Advantage) allie la naturalité du bois à la résistance du minéral. Il contient un taux exceptionnel de fibres de bois renforcées issues de déchets de scieries revalorisés et sains. Ces déchets de bois proviennent de forêts européennes gérées durablement et amènent une faible empreinte carbone. Tous ses composants sont vierges et garantissent aux solutions NEOLIFE® une grande valeur ajoutée environnementale.

L'éco-matériau VESTA® possède des renforts techniques au cœur de sa matière qui lui confèrent un caractère particulièrement résistant aux outrages esthétiques de l'humidité, des insectes et des UVs. Ses caractéristiques mécaniques alliant légèreté, souplesse et solidité permettent à NEOLIFE® de concevoir des solutions dont les performances répondent aux normes élevées de résistance au feu, aux chocs, au vent ou aux séismes.

Pour plus d'informations : www.neolife.fr



CONTACT

NEOLIFE®
investors@neolife.fr